

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00303

### DESAFFECTATION D'UN DELAISSE DE VOIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE - SITE NOVACIERIES A SAINT-CHAMOND

Le Bureau communautaire a été convoqué le 8 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

#### **Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Daniel TORGUES

#### **Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 22 septembre 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170619-D20170030310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170922

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

### DESAFFECTATION D'UN DELAISSE DE VOIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE - SITE NOVACIERIES A SAINT-CHAMOND

Saint-Etienne Métropole, en tant que Communauté Urbaine, détient les droits et obligations du propriétaire vis-à-vis de la voirie « communautaire ».

Saint-Etienne Métropole a été sollicitée par la société BRIAT et ASSOCIES, spécialisée dans le négoce d'articles et produits de jardinerie, pour l'acquisition d'une partie de voirie, d'une superficie approximative de 170 m<sup>2</sup>, située aux abords des parcelles cadastrées AL n°243 et AL n°255, sur la route de Saint-Etienne, qui relève du domaine public communautaire.

Ce délaissé de voie se situe précisément devant le portail d'accès à ladite entreprise, implantée sur les parcelles suscitées.

Cette cession ne peut intervenir qu'après la désaffectation et le déclassement du domaine public communautaire de ce délaissé de voie. L'emprise foncière redeviendra alors propriété privée de la commune de Saint-Chamond qui pourra de fait procéder à la cession.

Or, la partie de voie que souhaite acquérir la société s'avère être utilisée dans un but purement privé, au profit de la société BRIAT et ASSOCIES. Cette emprise est exploitée exclusivement comme accès à l'entreprise que ce soit pour les employés, les professionnels livrant le matériel ou pour les clients.

Ce délaissé de voie n'est donc pas indispensable au fonctionnement de la route de Saint-Etienne ouverte à la circulation publique. De fait, ne répondant pas aux conditions exigées, cette partie de voie ne peut se maintenir dans le domaine public communautaire.

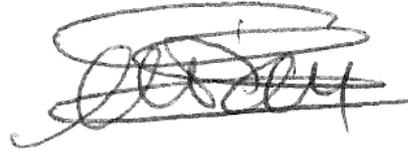
En conséquence, et pour répondre à cette demande, Saint-Etienne Métropole souhaite dans un premier temps la désaffectation de cette partie de la voirie conditionnant sa sortie du domaine public et dans un second temps prononcer son déclassement du domaine public pour permettre sa cession.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **constate la désaffectation du domaine public du délaissé de voie situé devant l'entrée de l'emprise foncière de la société BRIAT & ASSOCIES installée Route de Saint-Etienne, site Novaciéries, à Saint-Chamond.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU